

LICENCE PROFESSIONNELLE - METIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITE : COMPTABILITE ET PAIE

Gestion de la paie et du social (GPS)

Pré-requis recommandés

Le recrutement se fait sur dossier pour les candidats titulaires d'un BTS ou DUT tertiaire, d'une L2 tertiaire (droit, administration économique et sociale) et aux salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation.
Un entretien avec le jury, permettant d'apprécier la motivation du candidat ainsi que l'adéquation de son projet à la formation complète le processus de recrutement.

Langue du parcours		Français	
ECTS		60 ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 510h	CM : 0h
Formation initiale		Non	
Formation continue		Non	
Apprentissage		Oui	
Contrat de professionnalisation		Oui	

Objectifs du parcours

Le parcours « gestion de la paie et du social » s'appuie sur les acquis d'un diplôme de premier cycle dans le domaine tertiaire et apporte aux futurs diplômés des connaissances complémentaires :

- sur la législation du travail et son application concrète ;
- sur la méthodologie dans la gestion de la documentation sociale ;
- sur la préparation et la saisie des éléments de paie via des systèmes informatiques spécialisés ;
- sur la conception d'outils appropriés à la gestion et au suivi de la masse salariale ;
- sur les relations avec les tiers concernés par la paie ;
- sur la compréhension de l'organisation et les enjeux des ressources humaines et leur implication dans l'économie et le management de l'entreprise.

Compétences à acquérir

Le parcours « gestion de la paie et du social » s'appuie sur un socle de connaissances variées, juridiques, comptables, sociales mais aussi managériales, informatiques et techniques.

Le titulaire de la licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie- Gestion de la paie et du social* doit avoir acquis des compétences dans les domaines professionnels suivants :

Social

- être un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale,
- être capable d'établir et de gérer les paies, les charges sociales et fiscales,
- assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux.
- maîtriser la comptabilité des charges de personnel,

Juridique

- disposer de bonnes connaissances en droit du travail et droit social,
- analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie,
- développer le sens de la veille sociale, juridique et économique,
- connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités.

Informatique

- être capable d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines,
- effectuer les télédéclarations.

Économiques

- Connaître les caractéristiques actuelles du marché du travail.
- Être capable d'analyser les facteurs qui influencent la demande de travail, le niveau d'emploi.
- Savoir analyser l'influence des politiques pour l'emploi et de l'évolution de la protection sociale sur le marché du travail.

Managérial

- Participer à la gestion des ressources humaines.
- Être capable de choisir et mettre en œuvre les bons outils permettant de déterminer la performance sociale et le contrôle de la masse salariale.
- Savoir présenter un tableau de bord social.
- Gérer un projet

Ces compétences techniques doivent être associées à des compétences dans le domaine de la communication écrite et orale, en français et en anglais.

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour vocation une insertion professionnelle immédiate.

Codes ROME

- M1203 - Comptabilité
- M1501 - Assistanat en ressources humaines

Contacts

- Denis Chanel : denis.chanel@unistra.fr
- Myriam Guillon : myriam.guillon@unistra.fr

Licence professionnelle Gestion de la paie et du social

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 Système d'information et de gestion de la paie	16 ECTS		192 h				
La paie dans le système d'information de l'organisation			8 h				
Progiciel de paie			30 h				
Temps de travail et paie			32 h				
Les éléments complémentaires de rémunération			28 h				
Les paies spécifiques			48 h				
Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires			22 h				
Comptabilité approfondie des charges de personnel			16 h				
Révision comptable			8 h				
UE 2 Environnement juridique	9 ECTS		118 h				
Droit du travail individuel			40 h				
Droit du travail collectif			30 h				
Droit de la protection sociale			36 h				
Secteur public			12 h				
UE 3 Cadre économique et managérial de RH	9 ECTS		118 h				
Économie du travail et théorie des RH			36 h				
Organisation et gestion des ressources humaines			38 h				
Évolution de la masse salariale, tableau de bord			30 h				
Communication professionnelle			14 h				
UE 4 Langues vivantes appliquées aux affaires et aux RH	6 ECTS						
Langue appliquée : Anglais			20 h				
Choix 1 : Anglais professionnel			40 h				
Choix 2 : Allemand professionnel			40 h				
UE 5 Gestion de projet	8 ECTS		8 h				
Projet tutoré							
UE 6 Formation en entreprise	12 ECTS						
Application professionnelle de toutes les disciplines							
Mise à niveau comptabilité			14 h				